

## **Appel à candidatures : Rejoignez le Comité de coordination régionale en santé sexuelle (CoReSS) pour renforcer l'information, la prévention et les soins en santé sexuelle en Normandie**

**L'ARS Normandie lance un appel à candidatures relatif à la nomination des membres des quatre collèges du CoReSS Normandie :**

- **Collège n°1 : Des représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé ;**
- **Collège n°2 : Des représentants des institutions et des organisations, notamment des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux, intervenant dans le champ de la santé ;**
- **Collège n°3 : Des représentants des malades et des usagers du système de santé ;**
- **Collège n°4 : Des personnalités qualifiées (investies dans le champ de la santé sexuelle).**

L'objectif est que les membres du CORESS soient représentatifs des thématiques de la stratégie nationale de santé sexuelle et des territoires normands.

La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et en sécurité, sans coercition, ni discrimination et ni violence. Pour atteindre et maintenir une bonne santé sexuelle, les Droits Humains et Droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et réalisés. Elle permet aux personnes d'être en mesure d'avoir une vie sexuelle satisfaisante et sans danger, tout en ayant la capacité de se reproduire et la liberté de décider si, quand et à quelle fréquence elles le feront (OMS, 2010).

Pour garantir une offre en santé sexuelle adaptée, répondant aux besoins de toutes et de tous, il est essentiel de mobiliser et de coordonner les différents acteurs impliqués dans la santé sexuelle. Parmi eux, se trouvent des professionnels de la santé et de l'action sociale, des associations et organisations à but non-lucratif du domaine de la santé sexuelle, ainsi que les représentants des administrations déconcentrées et des collectivités locales en charge de ces questions.

En déclinaison de la stratégie nationale de santé sexuelle et selon l'article D. 3121-35 du code de la santé publique, le comité de coordination régionale de la santé sexuelle (CoReSS) a pour objectif l'appui aux politiques régionales de santé sexuelle, définies dans une approche globale et positive, incluant notamment la prévention et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles dont le virus de l'immunodéficience humaine, des violences sexuelles, des troubles de la sexualité et l'accès à la contraception ainsi que les parcours de santé correspondants.

Le comité de coordination régionale de la santé sexuelle est chargé de :

- Coordonner, sur son territoire, les acteurs œuvrant dans les domaines de la promotion, de la prévention, du dépistage et de la prise en charge de la santé sexuelle ;
- Contribuer à la qualité des actions de formation en santé sexuelle et de promotion de la santé sexuelle ;
- Veiller à la qualité et à l'harmonisation des pratiques des acteurs en charge des parcours en santé sexuelle ;
- Coordonner, sur son territoire, le recueil des données régionales utiles au pilotage et à l'évaluation des politiques territoriales en matière de santé sexuelle, dont celles issues du signalement mentionné à l'article R. 3113-1 du code de la santé publique en lien avec les cellules d'intervention en région mentionnées à l'article L. 1413-2 du code de la santé publique. Le comité s'assure de la qualité et de l'exhaustivité de ces données et participe à leur analyse ;
- Concourir, par son expertise et son animation, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques dans le domaine de la santé sexuelle.

Le territoire d'action du CoReSS est la région Normandie (départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime).

Le mandat des membres du CoReSS est de quatre ans.

La constitution du CoReSS est une opportunité pour mobiliser l'ensemble des acteurs de la santé sexuelle et faciliter leurs collaborations autour de projets communs.

Les candidatures sont ouvertes tant aux membres du précédent COREVIH (Comité de coordination de lutte contre le VIH et les IST) qu'à de nouveaux membres, pour apporter de nouvelles compétences en lien avec l'extension des missions du CoReSS.

Les membres proposés devront justifier de compétences ou d'une expérience avérée dans le champ de la santé sexuelle ou auprès des publics ciblés par la stratégie nationale santé sexuelle. Ils devront représenter l'ensemble du territoire. Les représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux ainsi que les professionnels de santé seront désignés via leurs instances représentatives.

**Le formulaire de candidature est à envoyer simultanément sur les boîtes mails suivantes au plus tard le 3 mars 2025 (joindre l'agrément de l'association si la candidature est en son nom pour le collège 3) :**

- à l'ARS : [ars-normandie-prevention@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-prevention@ars.sante.fr)
- au COREVIH : [louise.Legrain@chu-rouen.fr](mailto:louise.Legrain@chu-rouen.fr)

Sont attendus de chaque membre du CoReSS :

- Participation aux trois réunions annuelles en séances plénières ;
- Participation ou animation de commissions ou groupes de travail plus spécifiques ;
- Accompagnement et animation du programme de travail avec l'appui de l'équipe salariée ;
- Engagement éventuel dans la gouvernance du Comité, dans l'élaboration et le suivi de son programme de travail, en mobilisant ses compétences et ses réseaux pour s'assurer qu'il réponde aux besoins des normands et des acteurs en santé sexuelle ;
- Déclaration publique d'intérêt auprès de l'ARS.

La décision de création du CoReSS interviendra mi-mars 2025.

Le nombre limité de sièges à pourvoir, et la nécessité d'assurer une représentation équilibrée des champs d'actions, des territoires et des fonctions, implique que des candidatures ne pourront être retenues. Les personnes concernées seront régulièrement informées des activités des CoReSS, et la mobilisation de leurs expertises sera recherchée (groupes de travail, formations, évènements...).